LICENCE STAPS - L1 LAS STAPS - L1 OUI-SI STAPS

Examens Ecrits et Oraux - Année Universitaire **2024-2025**

Semestre 1 - Session 2

Ce tableau tient lieu de convocation

Ce calendrier est susceptible de modifications, voir site http://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/examens-reglementationrse/examens-jurys

Dates	Statut	UE	Nature	Heure de convocation	Horaire	Durée	Lieu/Salle	Enseignant responsable des surveillances
Mardi 10 Juin 2025	L1 RNE + RSE	UE 108 : Activité sportive de Spécialité	Epreuve écrite / présentiel	07h30	08h00 - 09h30	01h30	AMPHI CREPS	Nicolas POUPLOT
	L1 RNE + RSE	UE 107 : Activité sportive de Polyvalence		10h30	11h00 - 12h00	01h00	AMPHI CREPS	Emmanuel JEMILI
Mercredi 11 juin 2025	L1 RNE + RSE	UE 101 : Histoire, Sociologie et Anthropologie de la motricité	Epreuve écrite / présentiel	08h00	08h30 - 10h00	01h30	AMPHI CREPS	Joël LAILLIER Elie SAAD
	L1 RNE + RSE	UE102 : Introduction à la psychologie niveau 1		11h00	11h30 - 12h30	01h00	AMPHI CREPS	Sandrine SCHIANO-LOMORIELLO
Jeudi 12 juin 2025	L1 RNE + RSE sauf LAS	UE 103 : Anatomie fonctionnelle	Epreuve écrite / présentiel	08h00	08h30 - 09h30	01h00	AMPHI CREPS	Hechmi TOUMI
	L1 RNE + RSE sauf LAS	UE 104 : Physiologie des grandes fonctions niveau 1		10h30	11h00 - 12h00	01h00	AMPHI CREPS	Katia COLLOMP
Vendredi 13 juin 2025	L1 RNE + RSE	UE 105 : Anglais	Epreuve écrite / présentiel	07h30	08h00 - 08h45	00h45min	AMPHI CREPS	Sabrina TOSTAIN
	L1 RNE + RSE	UE106 : Méthodologie du travail universitaire - Projet Voltaire		09h30	10h00 - 11h00	01h00	AMPHI CREPS	Dan BISSONNIER
Lundi 23 juin 2025	L1 LAS	M3 - Module Santé MLA1U02	Epreuve écrite / présentiel	9H00	9h30 - 11h00	01h30	AMPHI CREPS	Eric DUVERGER
		M5 EP1 - Tronc commun MLA2E01		14h00	14h30 - 16h00	1h30	AMPHI CREPS	
		M5 EP2 - Filière MMOPK MLA2E02		16h00	16h30 - 17h15	0h45	AMPHI CREPS	

ATTENTION: ***RAPPEL Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.***
L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets.
Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition.